

# LES TRACKERS :

## un outil de diversification de patrimoine efficient

***Rencontre avec Bertrand Alfandari, responsable du développement ETF au sein de BNP Paribas Asset Management.***



**Bertrand Alfandari**

### **Dites-nous en plus sur les ETF (Exchange Traded Fund).**

Connus en France sous le nom de trackers, ce sont des fonds qui se négocient en continu tout au long de la journée en fonction des horaires d'ouverture de la bourse.

La gestion de ces trackers consiste à répliquer l'évolution d'un indice (comme le CAC 40® en France ou le S&P 500® aux États-Unis), à la hausse comme à la baisse, aux frais de gestion près.

Le gérant d'un ETF doit donc concentrer son énergie sur la meilleure réplification possible de l'indice qu'il suit, sans prendre de risque supplémentaire par rapport à ce dernier.

Un ETF permet d'investir sur l'ensemble des

grandes classes d'actifs (marché des actions, des obligations ou celui des matières premières). Il existe plusieurs milliers d'ETF disponibles sur la place financière. Cela illustre une grande diversité de possibilités d'investissement à travers ce type de fonds.

Rappelons que l'investisseur sera soumis à des frais de courtage comme pour une action en plus des frais courants prélevés par la société de gestion.

### **A quels types d'investisseurs s'adressent-ils ?**

En Europe, ce sont les gérants de fonds qui ont été les premiers utilisateurs, et ce dès 2001. Depuis, comme toute évolution « technologique », les utilisateurs sont plus nombreux et plus variés. Aujourd'hui, les intermédiaires financiers comme les conseillers en gestion de patrimoine, les banques privées ou les courtiers en ligne, proposent presque tous des ETF à leurs clients particuliers.

Pour des raisons réglementaires et de culture financière, c'est aux États-Unis que l'engouement a été le plus fort auprès des particuliers ; ceux-ci détiennent plus de 50% des encours en ETF aux États-Unis. En Europe, on estime que les investisseurs particuliers représentent 10 à 15% des encours en ETF, il y a donc un potentiel important.

En tant que producteur d'ETF, nous estimons qu'il est indispensable de faire œuvre de pédagogie afin d'expliquer les règles de fonctionnement et les risques auxquels l'investisseur potentiel peut s'exposer.

### **En parallèle, il existe différents critères permettant d'affiner sa sélection...**

La règle d'or pour choisir un ETF, c'est de bien

comprendre l'indice qu'il suit.

En parallèle, il existe, selon nous, différents critères permettant d'affiner sa sélection dont :

- La crédibilité et la solidité de la société de gestion,
- La capacité du gérant à suivre de manière fidèle l'indice que le fonds réplique,
- La devise de cotation de l'ETF, et quand l'indice porte sur des titres libellés dans une autre devise que l'euro, privilégier les ETF qui sont couverts contre le risque de change,
- L'éligibilité au PEA (Plan d'Épargne en Actions) et aux contrats d'assurance-vie.

### **Dans le cadre d'une gestion efficace de patrimoine, dans quelle mesure cet instrument permet-il une meilleure répartition des risques ?**

L'intermédiaire financier ou le conseiller bancaire en gestion de patrimoine doit définir les objectifs d'investissement avec son client et être en mesure de lui proposer le couple rendement / risque adapté à travers divers placements financiers.

En tant qu'émetteur de solutions d'investissement, nous proposons une gamme de fonds la plus diversifiée possible. Dans ce cadre, nous offrons des fonds indexés sur des indices actions européennes, françaises ou internationales, sur le marché obligataire ou encore sur les matières premières. Notre mission consiste à offrir une gamme suffisamment diversifiée qui permettra à l'intermédiaire financier ou à l'investisseur particulier de faire ses choix en fonction de son profil et de l'allocation d'actifs qu'il privilégie. X